

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **lundi 30 mai 2022 à 19 h 30.**

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2022-1143 *décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires*
2. Autorisation de dépenses – Contrôle d'accès – Bâtiment d'entreposage préfabriqué
3. Demande d'aide financière – Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)
4. Inscription au congrès annuel 2022 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
5. Autorisation de signatures – Servitude – Projet tour TELUS
6. Autorisation de dépenses – Achat de membranes – Usine de traitement d'eau potable (UTE)
7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2022-1138 *modifiant le Règlement de circulation numéro 2002-732*
8. Période de questions
 - 8.1 Membres du conseil
 - 8.2 Public
9. Levée de l'assemblée.

DONNÉ À BOISCHATEL, CE 27^e JOUR DU MOIS DE MAI 2022



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint